



CASTRIES AG IMMOBILIER

2 Avenue du 8 Mai 1945

34160 Castries

[04 99 77 08 06](tel:0499770806)

castriesimmobilier@orpi.com

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

(Seul le vendeur est redevable des honoraires)

Rémunération

(Pourcentage appliqué sur le montant du prix de vente)

PRIX DE VENTE	Locaux à usage D'habitation ou Professionnel	Locaux à usage Commercial ou Industriel	Terrain à bâtir
De 0 à 70 000 €	5000€ forfaitaire	5000€ forfaitaire	5000€ forfaitaire
De 70 001 € à 150 000 €	7% TTC	7% TTC	7% TTC
De 150 001 € à 320 000 €	6% TTC	6% TTC	6% TTC
A partir de 320 001 €	5% TTC	5% TTC	5% TTC

CHARGE DE LA REMUNERATION : la rémunération est à la charge du vendeur

La délivrance d'une note est obligatoire - Grille tarifaire en vigueur à compter du 1^{er} Avril 2017 - TVA en vigueur 20.00%

ORPI SARL CASTRIES AG IMMOBILIER - SIRET : 751 387 085 00010 - Code APE 6831Z - Capital social 1 000.00€

Titulaire de la carte T, portant la mention Transaction sur immeubles et fonds de commerce

N°2012/34/2632 délivrée par la Préfecture de l'Hérault

Titulaire du compte séquestre N° 40000907992 ouvert auprès de la DUPUY DE PARSEVAL

Garantie financière souscrite auprès de VESPIEREN - ALLIANZ IARD 1 Cours Michelet CS 30051- 92076 PARIS La Défense Cedex sous

le N°07 01 542 pour un montant de 110 000.00EUR

TVA intracommunautaire FR92 751387085

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.